



PROCES VERBAL
Assemblée Générale
du 3 Juillet 2021

Après le décompte des membres présents et des adhérents excusés ayant donné procuration, le quorum est atteint et l'assemblée générale peut se tenir.

La séance est ouverte à 17 H 00.

Il est à noter la présence de :

- M. Arnaud CAUGNANT Président de l'OMS
- M. Jean-Marc ZULESI, Député 8^{ème} circonscription des BDR Permanence parlementaire,
- Bernard TASSARO, Pdt du Comité Régional Handisport PACA,
- Sophie MERCIER Conseillère municipale de Salon, Accompagnement des personnes en situation de handicap et accessibilité,
- Mme Danielle MALLARD, Ancienne Conseillère municipale de Salon, Soutien aux associations caritatives (présente dans la salle)
- Mme Evelyne LETEMPLIER représentait l'AGAPEI et les Papillons Blancs,
- M. Claude CARBONI représentait le foyer du Bois Joli,
- Dominique LORIENT, Président de La Vaillante,
- Sylvie RAGUENEAU-PELLEAU, Vice-Présidente Administrative ayant participé activement à la préparation de cette réunion
- Chantal GALLI, Secrétaire Adjointe et Secrétaire de séance.

Les maires de Grans, Salon, Lançon, Pelissanne, M. BELIERES et M. David YTIER, adjoint au maire se sont excusés.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du procès-verbal de l'AG du 14/02/2020
- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Bilan financier 2020
- ✓ Budget prévisionnel 2021
- ✓ Fixation du montant de la cotisation pour la saison 2021/2022
- ✓ Election des membres au conseil d'administration
- ✓ Questions diverses.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14/02/2020 (Annexe 1) :

Ce document ayant été joint à la convocation afin que tous les membres puissent en prendre connaissance tranquillement, **le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 février 2020 est approuvé à l'unanimité des votants.**

Rapport Moral (Annexe 2) :

Le Président donne lecture du rapport moral de l'association tout en projetant des planches récapitulatives sur écran.

Les points forts sont les suivants :

Une grande partie des activités de la Vaillante ont été suspendues à cause de la crise sanitaire à l'instar du challenge Roger Sylvestre et 36ème anniversaire de la Vaillante qui a été reporté plusieurs fois et devra faire l'objet d'une nouvelle programmation.

En ce qui concerne les événements à venir, les perspectives seront à la charge des nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Il mentionne les associations sportives salonnaises avec lesquelles La Vaillante entretient d'excellentes relations :

- OMS
- ACS Athlétic club Salonnais
- Club de l'Elysée
- Salon TDT
- OJS
- Club de pétanques de Pelissanne

Le Président adresse ses remerciements :

- Aux représentants politiques et administratifs territoriaux Mairies de Salon, Pelissanne et Lançon
- Au député ZULESI
- Aux représentants de la Fédération Française Handisport et de la Fédération Française de Sport Adapté
- Aux représentants du monde associatif dont l'OMS
- Aux représentants des foyers de vie
- Aux adhérents, bénévoles et membres du conseil d'administration de la Vaillante pour leur travail.

Il fait le point des adhésions et de leur évolution avec 144 membres. Il est à noter une perte de la part de certains foyers qui n'ont pas voulu renouveler la licence du fait du COVID 19. En revanche, Bois Joli a joué le jeu en prenant la carte membre (41) afin de rester adhérent de la Vaillante sans être affilié à une fédération sportive.

La crise sanitaire avec le confinement et les restrictions ont posé problème pour continuer les entrainements du TDT qui ont été annulés du fait de la réglementation régissant la salle Caumette.

En revanche, en dehors de la première période de confinement, les séances de la musculation, l'aquagym et la natation ont pu continuer du fait de la qualité de public prioritaire des adhérents de la Vaillante. Merci à Jean-Philippe qui a géré et encadré ses créneaux, accompagné de Dominique tous les samedis matin.

En ce qui concerne la Saison 2020/2021 quelques évènements ont pu être organisés ou le seront prochainement :

- 27 mai – 3^{ème} édition du “sport au château” jeux de boules à la place de la sarbacane
- 28 mai – Forum du handicap
- 04 septembre – Forum des Associations
- Automne 2021 - Tournoi Roger Sylvestre et 37^{ème} anniversaire de La Vaillante

Sylvie présente le nouveau site internet de La vaillante lancé le 24 Août 2020 relooké comprenant l'historique de la Vaillante, le formulaire d'inscription, les documents administratifs tels que les compte-rendu des assemblées générales, les actions et les évènements de l'association, les membres du conseil d'administration et l'album des photos....

En ce qui concerne le Facebook, Patrick qui s'en occupe avec Jonathan précise qu'il n'est pas très actif actuellement compte-tenu du contexte sanitaire. Il est en train de filmer l'assemblée générale et la poste en direct. Il est demandé aux gens qui le souhaitent de fournir des éléments pour l'alimenter.

Patrick soulève la question de l'absence de relation avec la presse écrite locale qui pourrait également permettre un meilleur rayonnement de la Vaillante. Mme MERCIER, l'élue au handicap, répond qu'on pourrait prendre contact avec elle pour y remédier en l'informant en amont de nos évènements.

Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants.

RAPPORT D'ACTIVITE (Annexe 3) :

Là encore des planches reprenant le discours du Président sont projetées sur écran afin de synthétiser ses dires et agrémenter ses propos par des photos.

L'ensemble des activités sportives sont passées en revue avec l'évolution du nombre de participants qui se maintient pour l'ensemble des créneaux en dehors du tennis de table qui a été suspendu du fait de la fermeture de la salle Caumette durant toute la saison sportive 2020/2021 comme expliqué précédemment.

Jean-Philippe, l'éducateur sportif détaché par la mairie, prend la parole pour dire que la musculation a continué avec une quinzaine de participants. Il constate l'arrivée d'un public plus jeune (entre 25 et 30 ans). Il serait intéressant de parler des activités de loisirs sur le site et le FB d'autant plus que Jonathan pratique assidûment cette discipline.

Dominique signale qu'il a sollicité le label Handi-santé mais la FFH nous l'a refusé par manque de modules de formation spécifiques. Cette décision semble incompréhensible au vu de son niveau de formation déjà obtenu (diplôme universitaire en sport santé) et c'est bien dommage.

Le président annonce également qu'un Partenariat avec Salon TDT a été conclu. Une personne sera chargée du sport handicap, des joueurs valides viendront également jouer avec nous lors du créneau du lundi de 14 H à 16 H. C'est une bonne nouvelle car cela permettra d'augmenter le niveau des pongistes faute d'entraîneur attiré.

En ce qui concerne l'aquagym : Dominique regrette que les employés municipaux de la piscine du centre-ville ne leur facilitent pas la vie (matériel de mise à l'eau). Cette piscine est sensée être accessible aux personnes handicapées ce qui n'est pas le cas. Cet appareil doit être laissé à la disposition en permanence. Ne pourrait-on pas avoir des places à prix réduit pour que des personnes en situation de handicap puissent le tester et l'utiliser. La représentante de la Mairie prend note et va trouver des solutions. Dominique soulève également le problème de son entretien... Il faudrait prévoir un budget pour éventuellement le réparer ou le remplacer afin de ne pas perdre

trop de temps si le besoin s'en fait sentir. Mme MERCIER annonce que Dominique sera convié à une réunion avec le service des sports afin de choisir un matériel adéquat et de le commander.

Evelyne, adhérente et représentante de l'AGAPEI et des Papillons blancs, soulève la question du manque de communication avec des personnes ayant des difficultés de langage. Personnel d'accueil de la piscine manque de formation. Il serait peut-être intéressant de les former pour l'accueil des personnes avec un handicap intellectuel. La représentante de la Mairie précise que c'est un axe de leur politique et que ça fait partie de leurs priorités avec l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Dominique sollicite un créneau supplémentaire d'une heure pour le sport santé. La question est remontée au service des sports et on attend une réponse.

Un tour d'horizon des compétitions fournit très peu des résultats car l'ensemble d'elles ont été annulées que ce soit pour le bowling pour sourds, le sport de glisse ou le tennis de table.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des votants.

BILAN FINANCIER 2020 (Annexe 4) :

En l'absence des trésorier et trésoriers adjoints, le Président présente le bilan financier car comme voté lors de la précédente assemblée générale, il a été décidé de se séparer du cabinet comptable et de s'autogérer à l'aide d'un logiciel comptable adapté.

Il est à noter une diminution générale des ressources de l'association de 2 % par rapport à 2019 notamment du fait d'une régression de 32 % des cotisations liée au COVID 19. Mais, parallèlement les dépenses ont également diminué. Le bilan au 31 décembre 2020 est de 34 836,51 €.

Le quitus à était donner au trésorier.

Le bilan financier 2020 est adopté à l'unanimité des votants.

Budget prévisionnel 2021-2022 (Annexe 5) :

Le budget prévisionnel est en baisse et s'élève à 23 150 car certaines subventions ont baissé. Ce qui n'est pas trop pénalisant du fait de la crise sanitaire, de l'annulation des compétitions pour la saison 2020/2021 et du report d'une grande partie de nos activités.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des votants.

Fixation du montant des Cotisations 2020 :

Les membres du Conseil d'Administration ont décidé de ne pas augmenter le prix des licences FFH pour 2021. On a augmenté de 5 € les licences FFSA pour compenser l'augmentation de la fédération. Le but de la Vaillante est de maintenir au maximum le prix des licences car elle est consciente des difficultés financières des personnes handicapées et ne veut pas que ce soit un frein à la pratique du sport. Une licence à 120 € est proposée pour le sport santé.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des votants.

Election des membres au Conseil d'administration :

Actuellement le Conseil d'Administration est composé de 17 membres élus jusqu'en 2021. Cette année, le Conseil d'Administration sera renouvelé dans son ensemble pour un mandat de 4 ans. En dehors de Michel MENAUT qui est démissionnaire les 16 autres membres se représentent. Le Président remarque que pour une petite association comme La Vaillante, il est exceptionnel de disposer d'un conseil d'administration composé d'un nombre de membres aussi important.

Le Président présente les trois nouvelles candidatures :

- Mickaël DUPONT
- Pascale BALLESTRIERI
- Lucien BALLESTRIERI

Ces candidatures sont soumises au vote de l'assemblée et approuvées à l'unanimité des votants.

Le Président souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux membres en les remerciant pour leur engagement. L'ensemble des membres du conseil d'administration sont applaudis.

Le Conseil d'Administration se réunira prochainement pour élire le nouveau bureau.

Questions diverses :

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un désire faire des remarques ou poser des questions.

Face au constat du manque de renouvellement des sportifs par des jeunes, il est répondu que les jeunes sont désormais de plus en plus intégrés dans le milieu ordinaire et ne souhaitent donc pas forcément adhérer à une association handisport de peur de se retrouver dans un milieu exclusivement de personnes handicapées.

L'OMS qui est en contact avec de nombreuses associations sportives pense pouvoir trouver des solutions pour informer et recruter de jeunes handicapées. Par ailleurs, il existe un dispositif de découverte de différents sports pour les personnes souffrant de déficience intellectuelle. La mairie soutient cette démarche.

François veut bannir le mot déficience intellectuelle qui fait peur aux gens et même au corps médical manquant de connaissances et de formation pour communiquer avec ces personnes, alors que nos jeunes malgré leurs difficultés sont capables de comprendre et de faire plein de choses.

Claude, représentant le foyer de vie Bois Joli, s'exprime pour dire que « vous avez dit ils sont acceptés, il faudrait dire ils sont intégrés ». Mme MERCIER répond qu'elle est une maman concernée par ce handicap et que « Les mots sont importants mais les rencontres sont plus efficaces ». Les barrières tombent plus facilement avec le contact physique de la personne. Le handicap est essentiellement lié à l'environnement qui fait disparaître le handicap si celui-ci est bien adapté et dans ces conditions ce mot n'a plus de raison d'être. Ce mot aujourd'hui fait obstacle, il faut donc parler de différence, d'égalité...

Récompenses :

Dominique annonce que Marie-Ange et François ont obtenu la Médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif. Nous les félicitons et les remercions pour leur implication sans faille.

Interventions des invités :

Le Président donne ensuite la parole aux invités :

- M. Arnaud CAUGNANT Président de l'OMS : Pour lui la Vaillante est une belle Association très dynamique qui vit très bien avec les autres associations. Il a ressenti un réel énervement et une incompréhension en entendant les difficultés générées par les services techniques de la piscine et trouve que Dominique et Jean-Philippe ont fait preuve de beaucoup de patience et de tolérance envers eux.

- Bernard TASSARO, Pdt du Comité Régional Handisport PACA : Il relève le niveau de qualité de cette Assemblée Générale et celle de son Président.

En ce qui concerne le refus du Label qualité il va réétudier le dossier et cette récompense devrait être accordée très rapidement.

Pour ce qui est des difficultés pour recruter des jeunes, il faut signaler qu'il est impossible d'avoir le signalement des jeunes handicapés car l'éducation nationale s'y refuse farouchement. Cela devrait changer avec le rapprochement du ministère des Sports de celui de l'Education Nationale. Le but est de les informer et éventuellement

de les recruter. 31 disciplines sportives sont proposées au total ce qui leur offre un choix important. Il existe également des programmes vidéo de pratiques de loisir : salsa.... On demande aux municipalités de nous aider à les recenser par le biais des services éducatifs et sociaux de la ville.

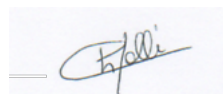
Pour le sport santé et sport sur ordonnance : l'ARS finance le sport adapté et on peut monter des projets auprès d'eux. Il faut aussi signer des conventions avec des clubs de valides pour aider les sportifs handicapés à faire du sport et être autonomes. On a besoin de bénévoles.

- Sophie MERCIER Conseillère municipale de Salon, Accompagnement des personnes en situation de handicap et accessibilité : Elle rappelle qu'un des travaux à mener par la ville est de créer du lien avec différents acteurs qui s'occupent des personnes en situation de handicap car on a du mal à faire circuler les informations. Elle annonce qu'il sera bientôt possible d'effectuer un recensement au niveau du CCAS et faire des rencontres et créer une synergie. Elle insiste sur le fait que la Municipalité est à notre service et qu'il ne faut pas hésiter à les solliciter. « Merci pour cette belle Assemblée Générale ».

- M. Jean-Marc ZULESI, Député 8^{ème} circonscription des BDR Permanence parlementaire : Il souligne la gestion saine de cette association. Il revient sur un certain nombre de problématiques générées par du personnel manquant de solidarité et d'empathie qui ne devraient plus exister de nos jours. « On doit tendre vers une société inclusive. C'est mon combat national ». Il met en avant le travail de l'ARS qui crée des maisons de santé et œuvre pour le développement du sport. Il faut créer du lien. Il ne faut pas hésiter à solliciter l'Agence nationale du sport : fonds de la vie associative qui remplace la réserve parlementaire pour permettre la réalisation de nouveaux projets. « Vive la Vaillante ».

Le Président remercie les présents et clôture la séance à 18 h 51. Il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié avant d'inviter celles qui le souhaitent et qui se sont inscrites à déguster la paëlla offerte en partie par la Vaillante dans les jardins de la structure qui nous a accueillis.

La Secrétaire adjointe



Chantal GALLI

Le Président



Dominique LORIENT